

famille, ne put
 n qu'il jugeait si
 les instances de
 que par des re-
 première négo-
 associés, sembla
 t. Ils arrêterent
 ferait un second
 ncamp, qui ne
 i donnerait une
 de l'île au nom
 l'an 1640 (2);
 ésuite, accom-
 ur presser lui-
 t tout le succès
 uson, par acte
 é, céda pure-
 et à M. de La
 nes conditions
 t si extraordi-
 eonnaissance
 iés ne purent
 lui. Aussi,
 sous le nom
 Messieurs et
 Montréal, si-

gnaient-ils ce dénouement comme l'une des mar-
 ques visibles des bénédictions que DIEU se plaisait
 à donner à leur dessein. Ils faisaient remarquer que
 M. de Lauson, contre sa première inclination, contre
 son propre intérêt, et malgré les refus et les rebuts
 par lesquels il avait répondu à la demande, céda
 la propriété de Montréal sans que lui-même ni
 ceux qu'il substituait à sa place sussent bien ce qu'ils
 faisaient (1).

Mais à peine la compagnie se voyait-elle en état,
 par cette cession, d'exécuter ses pieux desseins pour
 Montréal, que M. Olier tomba dans l'état de peines
 étranges que l'on voit décrit dans sa *Vie* (2); et que
 M. de La Dauversière, qui devait être l'agent et l'in-
 strument de l'entreprise, fut alors en proie aux plus
 violentes tentations de découragement. On eût dit
 que l'ennemi de tout bien voulût faire le dernier ef-
 fort pour le détourner d'un dessein qui devait pro-
 curer à DIEU tant de gloire. M. de La Dauversière
 était fréquemment agité de ces pensées et d'autres
 semblables : Pourquoi, au lieu de se contenter du
 bien qu'il pouvait faire dans son pays, et de jouir du
 repos qu'il trouvait au sein de sa famille, allait-il se
 charger d'une entreprise qui ne passerait aux yeux
 du monde que pour une témérité et une folie ? Qui
 l'obligeait de se mêler d'une telle œuvre, étant sans

(1) *Les Véri-
 tables Motifs de
 Messieurs et
 Dames de Mont-
 réal*, 1643, in-4°,
 p. 27.

XV.
 Tentations
 de
 découragement
 qu'éprouve
 M. de
 La Dauversière
 touchant
 l'œuvre de
 Montréal.

(2) *Vie de
 M. Olier*, t. 1,
 p. 251 et suiv.